



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/250/Add.4
18 novembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION
ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RÉPARTITION DES POINTS
DE L'ORDRE DU JOUR

Cinquième rapport du Bureau

1. À sa 7e séance, le 18 novembre 1994, le Bureau a examiné une demande présentée par l'Argentine, le Belize, le Bénin, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, le Congo, le Costa Rica, El Salvador, l'Équateur, l'Estonie, Grenade, le Guatemala, le Honduras, l'Inde, Israël, le Kazakhstan, le Mali, la Namibie, le Nicaragua, le Pakistan, le Panama, le Paraguay, les Philippines, la Pologne, la République dominicaine, la Roumanie, le Suriname et l'Uruguay (A/49/236) concernant l'inscription à l'ordre du jour d'une question additionnelle intitulée :

"Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies."

2. À cet égard, le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée générale que la question :

- a) Soit inscrite à l'ordre du jour;
- b) Soit examinée directement en séance plénière.
